

Le paiement symbolique, monnaie du désir The symbolic payment: a worthwhile investment

Daniel Puskas, Michel Brien, Lorraine Daviau and Gilles Lacourse

Volume 16, Number 1, Spring 1991

Aspects de la dynamique conjugale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/032207ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/032207ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

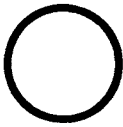
[Explore this journal](#)

Cite this article

Puskas, D., Brien, M., Daviau, L. & Lacourse, G. (1991). Le paiement symbolique, monnaie du désir. *Santé mentale au Québec*, 16(1), 139–148.
<https://doi.org/10.7202/032207ar>

Article abstract

Because of the "free" therapy provided in the health and social services network, it is often difficult to make patients realize they ought to invest in their treatment. The authors first introduce the concepts supporting the idea of a "symbolic payment", designed to help solve some of these difficulties. Also, they recount anecdotes resulting from the application of this approach in clinics. In conclusion, the authors point to avenues that could lead to a broadening of the concepts underlying this clinical tool.



Le paiement symbolique, monnaie du désir

Daniel Puskas*

En collaboration avec Michel Brien* — Lorraine
Daviau* — Gilles Lacourse*

L'intervention dans le réseau de la santé et des services sociaux présente des difficultés inhérentes au contexte particulier dans lequel elle s'effectue. Les auteurs exposent d'abord au niveau des concepts la notion de paiement symbolique, qui vient résoudre une partie de ces difficultés, le tout étayé de quelques vignettes cliniques. Enfin, en conclusion, quelques pistes de réflexion sont données en vue d'une conceptualisation plus approfondie de cet outil clinique.

Notre équipe, qui forme les Services externes du Centre d'Accueil La Clairière, travaille dans le réseau de la santé et des services sociaux auprès d'enfants, d'adolescents et de leurs familles.

C'est à travers les difficultés rencontrées dans notre pratique que nous sommes graduellement arrivés à explorer et expérimenter l'idée du paiement symbolique.

La problématique

Le réseau de la santé et des services sociaux offre une multitude de services à l'ensemble de la population. Cependant, le contexte légal, social, familial des interventions variant énormément, il est souvent malaisé pour les intervenants qui œuvrent dans ce réseau d'identifier précisément leur mission et le cadre thérapeutique qui en découle. Plusieurs questions demeuraient, pour nous, sans réponse: comment favoriser l'élaboration d'une demande en travaillant dans les milieux de vie de nos clients, comment repérer qu'un enfant ou

* Les auteurs sont psycho-éducateurs de formation dont deux ont une pratique privée: Michel Brien comme psychothérapeute en analyse bio-énergétique et Daniel Puskas comme psychothérapeute psychanalytique.

un adolescent désire des rencontres, comment déclencher et soutenir par un cadre thérapeutique adéquat un processus de changement? Autant de situations qui pouvaient être ambiguës et entraîner des mandats imprécis.

Selon nous, l'introduction du paiement symbolique comme outil clinique apporte, en partie, une solution aux problèmes que nous rencontrons dans notre praxis.

L'œuvre de Françoise Dolto, la première à avoir utilisé le paiement symbolique pour ses analyses d'enfants, nous a mis sur la piste. Un approfondissement de ce concept nous a permis un début d'expérimentation face à certains problèmes concrets. Cette première phase a été suivie d'un échange avec la psychanalyste Lise Monette (1987), qui a su nous faire bénéficier de sa réflexion sur le thème de *L'argent comme inscription du désir*.

Nous tenterons, dans cet article, de résumer l'expérience de notre service dans l'utilisation du paiement symbolique en illustrant son fondement théorique par des vignettes cliniques. Nous espérons, à travers ces quelques lignes, non pas résoudre l'ensemble des ambiguïtés liées à nos pratiques mais lancer le lecteur sur des pistes de réflexion.

Situation du problème

Dans sa pratique quotidienne, le clinicien du réseau de la santé et des services sociaux est aux prises avec des interventions floues. Qui aide-t-il, comment et pourquoi? Les motifs et les enjeux de l'intervention demeurent très souvent nébuleux. Parfois même, «on» est plus ou moins forcé de recourir à nos services. Quels sont les outils dont nous disposons pour tenter de baliser notre intervention, de trouver des points de repère?

Toutes ces imprécisions surgissent trop souvent de l'intervention. Repérons-y le registre de l'imaginaire, pour employer la terminologie lacanienne, où le sentir, les images, le «feeling» sont rois. Dans ces situations, il manque un ordre symbolique, un cadre structuré par un contrat clair, qui assigne une place à chacun et établit un type de relation entre les individus. Nous reviendrons plus loin sur cette notion d'ordre symbolique. Dans les deux exemples qui suivent, l'introduction du paiement symbolique inscrit la dimension du désir, qui permet à toute personne d'accéder au rang de sujet.

Une mère célibataire consulte pour ses deux enfants: l'un à la période de latence, l'autre, à l'adolescence. Les trois viennent assi-

dûment à leurs rencontres à l'institution. Après un certain nombre de rendez-vous, l'adolescent s'absente. L'intervenant tente de savoir pourquoi. Lors d'une rencontre subséquente, l'adolescent dit ne plus vouloir venir. L'intervenant sent que c'est en partie vrai. Mais ce refus signifie-t-il autre chose, l'adolescent veut-il des rencontres pour lui seul? La mère affirme que non, le fils demeure ambivalent. Fixerons-nous un rendez-vous à l'adolescent seul? Viendra-t-il? Quel sera l'impact sur les deux autres personnes de la famille? L'intervenant est confronté à trois désirs traités comme un seul. L'adolescent se démarque; la situation ne fournit pas de points de repère pour interpréter son attitude. Bien que plusieurs hypothèses surgissent, il n'existe rien de concret, de repérable pour les objectiver.

Yan, garçon de dix ans, est notre deuxième exemple. Sa mère se présente avec lui à nos services parce qu'il se fait toujours battre à l'école. Yan vit seul avec sa mère. Il voit très peu son père et en souffre.

Après nos premières entrevues d'évaluation, nous avons demandé deux choses à Yan: qu'il vienne à nos bureaux et qu'il offre un paiement symbolique pour ses rencontres. Il décide de payer avec des billes. Il entreprend plusieurs démarches concrètes pour se trouver des amis. À la dernière rencontre avant les vacances d'été, Yan oublie de payer l'intervenant.

En septembre, il oublie de le rappeler. Lorsque l'intervenant l'appelle, il dit qu'il n'est plus intéressé; il nie, de plus, le lien entre son départ, son oubli de payer et son désintéressement soudain. L'intervenant propose à Yan un essai d'un mois, après quoi ils feront le point. Un mois passe sans que Yan ne rappelle. L'intervenant apprend par l'école que de nombreuses difficultés apparaissent. Yan téléphone après avoir reçu une lettre de l'intervenant. Il dit ne plus être intéressé mais convient d'une dernière rencontre.

À ce stade, devant le désistement de Yan, l'intervenant se perd en conjectures. Peut-être l'enfant ne veut-il tout simplement plus de rencontres? Yan se présente le lendemain, souriant. Il apporte avec lui son agenda dans lequel tous les problèmes sont inscrits. Il paie toutes les entrevues manquées. Il dit vouloir continuer les entrevues et régler ses problèmes. Cet enfant remarquable avait, même s'il ne s'était pas présenté à ses rencontres, travaillé très fort, ses huit paiements inscrivant concrètement son désir.

L'idée de Françoise Dolto, l'idée de Lise Monette

Françoise Dolto eut, la première, cette idée de demander à des enfants une forme de paiement qu'elle appellera paiement symboli-

que. Toute son œuvre fourmille d'exemples cliniques illustrant ce concept: elle demande des sous, des cailloux, etc. Pour elle, ce paiement inscrit le désir de l'enfant (devenu sujet) de participer aux séances d'analyse.

Plus près de nous, la psychanalyste québécoise Lise Monette, s'inspirant entre autres de l'idée de Françoise Dolto, a poursuivi la réflexion autour du thème du paiement. Dans la littérature psychanalytique classique, l'argent est défini comme un objet partiel toujours associé à un même sens: argent = excrément; argent = pénis, dans le sens de pouvoir phallique. Pour Lise Monette, l'argent devient un signifiant où tout sens peut venir se greffer. L'argent et le paiement symbolique ont pour fonction d'inscrire concrètement le désir. Ce concept de signifiant nous amène non plus à nous questionner sur ce que symbolise l'argent (sein, excrément, pénis, etc.), mais plutôt à s'interroger sur ce qui est signifié du désir du sujet dans cet argent.

Afin de bien comprendre cette notion, illustrons-la par un exemple tiré de l'observation d'une mère avec son enfant. Quel effet cela produit-il lorsque la mère donne à son enfant une pièce de monnaie? Cela introduit une notion de coupure entre l'enfant et sa mère (sortir de la relation duelle), car cette pièce est dès lors matérialité (une matérialité médiatrice) permettant à l'enfant de signifier où est son désir propre (de se situer comme sujet désirant). Qu'est-ce que l'enfant va faire par rapport à cette pièce: la rejeter, la perdre, la garder? Dans ce cas, va-t-il la cacher ou la dépenser, et si oui, que va-t-il acheter avec?

Le paiement que l'intervenant demande à l'enfant confirme ce dernier dans sa position de sujet. Ce ne sont plus les adultes qui décident pour lui en l'aliénant dans une position d'objet. Il peut dès lors décider, en son propre nom, de participer aux rencontres et en faire un endroit où il pourra exprimer son désir. Le paiement sera l'objet concret venant confirmer son implication et «acheter» sa rencontre. Ce sera, dès lors, la sienne.

Tentons d'illustrer ce point de vue avec l'exemple suivant:

Le paiement, signifiant «Je veux ça»

Éric, six ans, vit avec sa mère (séparée de son conjoint) et avec sa sœur âgée de douze ans. Il se désorganise fortement, crie à tue-tête, ce qui est un énorme problème la nuit, dans un immeuble. Il apparaît comme un enfant fortement angoissé et inconsolable. Il frappe sa mère, déchire les rideaux, brise les chaises... surtout au retour des fins de semaine chez son père. Il est dans une classe d'inadaptés. Une

travailleuse sociale tente une action avec un éducateur; en cas d'échec, un placement sera envisagé.

Les rencontres mère-enfant ont lieu à domicile. Éric va et vient, partagé entre le «Je veux» et le «Je ne veux pas». C'est le même scénario pendant quelques rencontres.

La mise en contact psycho-éducateur — enfant

Ces présences intermittentes permettent quand même d'expérimenter les services d'un éducateur qui fait de moins en moins peur à Éric parce qu'il sait maintenant que, malgré tout ce qu'il a fait, l'éducateur ne l'emmènera pas en centre d'accueil, ni ne le maîtrisera de force. Il s'entend dire qu'il n'est sûrement pas fou, même s'il fait le fou, et qu'il a sûrement des raisons d'agir comme il le fait. Il réalise qu'il est ainsi depuis la séparation de ses parents. Il est fâché contre sa mère qui ne veut plus vivre avec son père et qui dit qu'elle ne l'aime plus. Éric n'a pas accès, au début, aux vraies raisons de la séparation de ses parents: inceste sur la fille aînée de la part du père. Mais les visites chez son père se poursuivent. La fille et la mère sont en colère contre le père mais elles envoient quand même Éric chez lui. L'intervenant montre à Éric qu'il serait tout aussi confus à sa place. Sa sœur lui dira: «C'est pas ta mère que tu devrais frapper, mais ton père». Il est convenu avec Éric, devant sa mère, que tout cela est difficile à comprendre pour lui. Qu'il accepte ou refuse d'aller voir son père, la mère est toujours contrariée.

Adaptation de l'intervention

Les capacités d'expression et les prises de conscience d'Éric, lors des rencontres, présagent une libération possible pour lui, malgré des comportements qui restent difficiles. Il accepte les rencontres individuelles proposées mais il ignore comment s'en servir. Quelques activités organisées à sa demande ne débouchent sur rien de concret, sauf qu'il peut s'arrêter et s'appliquer sur de courtes périodes. «Faudrait pas qu'on lâche», dit-il par téléphone à l'intervenant qui s'interroge sur le bien-fondé des rencontres. Le cadre de la rencontre est déplacé du milieu de l'enfant, dans un C.L.S.C.. Éric, s'il accepte de faire des dessins et des modelages en plasticine, garde une expression verbale très pauvre. L'intervenant décide d'instaurer un paiement symbolique quand il sent qu'Éric s'accroche à lui comme à une sorte de père ou de grand frère, avec les fantasmes sûrement inhérents à ce type de situation: il boude l'intervenant, le menace de ne pas être là la fois suivante, refuse de s'exprimer, et se montre très difficile à

encadrer. L'intervenant exige un sou pour le paiement. Éric dit être d'accord. Il doit prévenir s'il y a un empêchement à la rencontre. Lorsqu'il est absent à deux rencontres successives, l'intervenant lui fait parvenir une lettre qui explique le contrat et exige une nouvelle entente, ce à quoi Éric se plie; de lui-même, il paie les deux rencontres oubliées.

Lorsqu'il niaise et perd du temps, il est facile de lui démontrer qu'il n'a sûrement pas payé l'intervenant pour rien; cela le ramène dans le cadre aidant-aidé. Une fois, il tente de ne pas payer; il essaie aussi de payer plusieurs rencontres à l'avance et par deux fois, de payer beaucoup plus que le prix convenu au début. Ce sont de bons moments de négociation et un médium vraiment intéressant pour étudier les motivations cachées sous ces comportements. Éric paie maintenant quatre sous pour une rencontre, parce «qu'on a rien pour un sou».

Donc, le paiement d'une rencontre signifie: «Je veux te rencontrer, c'est important cette rencontre. C'est la rencontre que tu proposes que j'accepte». La rencontre proposée par l'intervenant n'a rien d'un bonbon; on parle des choses sérieuses qui concernent Éric, même si elles sont difficiles à regarder (contexte de la séparation, de l'inceste, de ses fantasmes de reconstitution d'une famille...)

Revenons un instant sur cette vignette clinique. La rencontre proposée par l'intervenant constitue un cadre. Lorsque l'enfant choisit «Je veux ça», il signifie qu'il accepte ce cadre et «signe» le contrat thérapeutique proposé par le psycho-éducateur.

À ce stade de notre réflexion, il serait utile de préciser ces concepts. Plus haut, nous avons associé l'argent au signifiant. Il faut entendre le paiement comme un signifiant dans l'ordre symbolique, comme un objet concret qui circule et permet de donner un sens au traitement.

Dans notre travail clinique cet ordre symbolique s'incarne dans le contrat thérapeutique. Comme nous le savons, ces concepts sont isomorphes à la structure œdipienne (triangulaire) car le symbole, la loi (celle du père) introduit un tiers, éléments de médiation entre l'enfant et sa mère. Il les fait passer de la relation imaginaire, duelle, à une relation symbolique en assignant une place à chacun dans un ordre pré-établi.

Il en est ainsi, par exemple, de la nomination qui définit la place et la fonction du sujet dans son réseau familial. Les termes de père, fils, ancêtres, désignent une fonction qui n'a de sens que par la

relation qu'elle pose entre un terme et l'ensemble des termes du système de parenté. En naissant, un enfant entre déjà dans un ordre symbolique pré-établi. Le réseau de parenté lui assigne une place, à partir de laquelle les termes se structurent: père, mère, sœur, frère, tante, oncle, grands-parents, etc.

Dans la situation thérapeutique, la loi, le contrat doit être formulé explicitement par l'intervenant. Ainsi il assigne lui aussi une place aux sujets (demandeurs, intervenants) et une fonction (incarquée dans des rôles). Le paiement, dans ce cadre, permet à l'intervenant de repérer les désirs qui, autrement, demeureraient sous l'emprise du registre de l'imaginaire.

L'exemple suivant montre comment sans paiement, il aurait été extrêmement difficile de trouver un sens à l'expérience de Marius.

Le paiement comme re-père au désir

Une histoire sans parole

Marius, dix ans, nous rencontre depuis bientôt un an. D'abord, ces rencontres ont lieu dans le cadre familial. Puis, Marius «souffrant» de l'absence de son père, on décide avec sa mère de lui proposer des rencontres individuelles. Il accepte, se rend seul à ces rencontres, mais demeure muet. Il y a là des feuilles, des crayons et de la pâte à modeler, qui sont également sans parole. Plusieurs fois, l'intervenant demande à Marius s'il désire continuer, s'il se sent forcé par sa mère. Marius répond qu'il désire continuer pour lui-même.

Le paiement: la recherche d'un sens

Après quelques mois d'errance, l'intervenant introduit le paiement symbolique: un dessin représentant un dollar. Marius est d'une ponctualité exemplaire dans ses paiements. Ce seul fait relance l'intervenant dans la recherche du sens de la quête du garçon. Sa seule présence se pose comme une énigme: il vient, il paie, il désire donc quelque chose, mais quoi? C'est un garçon qui ne présente pas de difficulté de comportement. Il réussit bien à l'école, il a des amis, des loisirs. La seule piste à suivre concerne la séparation de ses parents alors qu'il était en lien œdipe.

Le père comme re-père au désir

Tel un casse-tête, lentement, les pièces se mettent en place, une image, une gestalt se détache de ce fond indicible. D'abord, des

contacts téléphoniques ont lieu avec ce père lointain (il vit et travaille dans les provinces atlantiques). Ensuite, quelques rencontres avec lui et son fils font croire que la piste est bonne. Mais on observe toujours le silence lors des rencontres et leur paiement par Marius. Graduellement un discours s'organise. D'abord, la mère affirme que ce père, malgré la séparation, a toujours été présent (téléphones, visites mensuelles); pour cela, comme père, elle le respecte et souhaiterait voir son fils lui ressembler un jour. Ensuite, le père se mêle à ce dialogue: «J'ai toujours dit, et cela Marius le sait, que si mon fils avait besoin de moi à l'adolescence, j'étais prêt à le prendre avec moi et à déménager, si cela s'avérait nécessaire».

La fin des paiements

Les parents s'étant impliqués, Marius peut dès lors exprimer son désir sans crainte qu'il soit rejeté. Il veut aller vivre avec son père dans sa ville natale de Sherbrooke, où de forts liens familiaux existent encore. Il le dit d'abord en rencontre individuelle, ensuite devant ses deux parents. Le déménagement s'organise, une année de préparation est prévue, une date est fixée.

Marius arrive à la rencontre: pour la première fois, il n'a pas son paiement; il parle: «Daniel, je ne veux plus de rencontres».

Aujourd'hui adolescent, Marius vit avec son père à Sherbrooke.

Épilogue

Marius, par son paiement, signifiait le désir de se rapprocher davantage de son père. Pris avec sa peur d'exprimer son désir, il le taisait, évitant ainsi sur le plan fantasmatique de revivre l'abandon vécu lors de la séparation de ses parents. Le paiement était cependant le moyen univoque de signifier ce désir. Tant qu'il y avait paiement, il y avait désir; restait à le repérer.

Conclusion

D'emblée, il convient de rappeler que nous ne sommes qu'au début de notre réflexion autour du paiement symbolique. Malgré cela, sur le plan pratique, celui-ci résoud déjà certaines difficultés rencontrées dans notre travail de cliniciens.

Le versant théorique nous pose plusieurs questions. Ainsi, Lise Monette a attiré notre attention sur l'idée que le paiement devait s'inscrire dans un réseau, une chaîne, tout comme l'argent. Penser le problème de cette façon introduit deux nouvelles notions: le travail

et la perte. Le travail rapporte un capital, lequel nous donne un «pouvoir d'achat»; nous pouvons satisfaire certains de nos désirs. La perte s'installe ici: en satisfaisant ces désirs, on perd une partie de notre capital et certains autres désirs ne sont pas satisfaits. Un travail de deuil est à faire. Voilà le tout situé à un niveau théorique. Mais, son pendant pratique offre certaines difficultés. En effet, que demander à des jeunes qui aurait la même valeur sociale que l'argent et qui tout comme lui circulerait de main en main en échange d'un travail?

Une psycho-éducatrice expérimente la solution suivante. Elle instaure le paiement symbolique auprès de Josette, jeune fille de 13 ans. Les rencontres ont débuté il y a six mois. Josette est une jeune fille qui a toujours tout eu sans effort. Elle est dépendante de sa mère. Elle n'a qu'à demander et elle obtient ce qu'elle veut. Alors, pour différencier Josette de sa mère et pour qu'elle arrive à se donner elle-même une rencontre, la psycho-éducatrice instaure le paiement symbolique. Josette aura à se déplacer au Centre pour les rencontres et à payer de sa poche, le transport. Il est convenu avec la mère qu'elle ne donnera pas à sa fille de l'argent supplémentaire pour cette dépense. Avec cette perte, nous espérons rendre Josette active dans sa démarche, l'argent ou le billet d'autobus représentant un objet qui circule socialement.

Nous croyons qu'avec des adolescents qui ont des allocations, comme Josette, une partie des difficultés est levée. Pour les enfants à la période de latence, le problème demeure entier.

Une des solutions expérimentées est de demander aux enfants un dessin, toujours le même, comme paiement. Le but n'est pas d'utiliser le contenu du dessin mais que celui-ci soit exécuté hors des rencontres, afin que l'enfant choisisse entre jouer et travailler (faire son paiement).

Cette solution présente cependant un inconvénient sur le plan théorique: oui, l'enfant fait le deuil du jeu pendant quelques minutes, non, cet objet en dehors de l'enfant et de l'intervenant ne circule pas. Idéalement, l'objet du paiement (tout comme l'argent) devrait être remis à l'enfant par une autre personne et l'intervenant pourrait lui aussi le faire circuler hors de sa relation avec l'enfant, car il aurait une valeur sociale.

La problématique du paiement symbolique avec les adultes reste pour nous entière. C'est un thème sur lequel nous réfléchissons. Il existe aussi la problématique du paiement symbolique avec les familles. Il serait intéressant d'expérimenter une formule où chaque membre paierait afin de «matérialiser» son propre désir. Le cadre et les modalités seraient ici entièrement à bâtir.

Lentement, notre équipe glisse de l'intervention sur les besoins (besoins d'être écouté, compris, arrêté, etc.) à une intervention centrée sur les désirs. C'est là toute la différence au monde quand nous reconnaissons l'autre comme sujet.

Nous terminerons avec une citation de Jacques Lacan qui rappelle que nous travaillons avec des sujets et que, dès lors, la parole est chose sacrée.

«Le don d'argent n'est pas une pure et simple réflexion (le mot honoraires en témoigne du reste). Pour le comprendre, ce don d'argent, on doit le comparer aux prestations des primitifs qui sacralisent les choses. Le don d'argent à l'analyste, a la même signification que le don que fait le disciple au maître, mais cela constitue le maître comme garant de cette parole et assure qu'il ne l'échange pas, qu'il continuera à en prendre soin.»

RÉFÉRENCES

LACAN, J., Séminaire 1952-1953. *L'homme aux Loups*, Inédit.

MONETTE, L., 1987, *L'argent comme inscription du désir*, conférence donnée à l'Association des psychothérapeutes psychanalytiques du Québec (A.P.P.Q.) le 28-04-87.

ABSTRACT

The symbolic payment: a worthwhile investment

Because of the «free» therapy provided in the health and social services network, it is often difficult to make patients realize they ought to invest in their treatment. The authors first introduce the concepts supporting the idea of a «symbolic payment», designed to help solve some of these difficulties. Also, they recount anecdotes resulting from the application of this approach in clinics. In conclusion, the authors point to avenues that could lead to a broadening of the concepts underlying this clinical tool.